



RÈGLEMENT SPORTIF 2024

BLOC CONTEST

1. GÉNÉRAL	2
2. ÉPREUVES	2
2.1 Programme	2
2.2 Qualifications	3
2.3 Notation	3
2.4 Finales	3
3. CONDITION ET MATÉRIEL OBLIGATOIRES	4
3.1 Conditions de participation	4
3.2 Matériel	4
4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ	4
5. CLASSEMENT PODIUMS & LOTS	5
6. ANNULATION ET ENGAGEMENT	5
7. RÉCLAMATION	6
8. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	6
9. DROITS À L'IMAGE	6

OUTDOORMIX FESTIVAL



1. GÉNÉRAL

L'épreuve d'escalade est organisée dans le cadre de l'Outdoormix Festival du vendredi 17 mai au lundi 20 mai 2024. Cet événement est co-organisé par l'association loi 1901 WeAreHautesAlpes, représentée par M. Brice Clovis, en qualité de président et l'association de loi 1901 Club Alpin Français d'Embrun, représentée par M. PONCHON Guillaume.

Le check-in et les inscriptions sont clôturés 2 h avant chaque compétition.

2. ÉPREUVES

2.1 Programme

L'épreuve d'escalade aura lieu du vendredi 17 au lundi 20 mai 2024 :

VENDREDI 17 MAI	Qualifications Senior : - V1 U14 + U16 & 16+ (♂ + ♀) : 14 h → 16 h 30
SAMEDI 18 MAI	Qualifications Senior : - V2 U14 + U16 & 16+ (♂ + ♀) : 10 h → 12 h 30 - V3 U14 + U16 & 16+ (♂ + ♀) : 14 h → 16 h 30 Podium Senior U14 (♂ + ♀): 16h30
DIMANCHE 19 MAI	Qualifications & Finales Junior : - U12 (♂ + ♀) : 10 h → 13h ▷ Podium U12 : 13 h Training U16 & 16+ (♂ + ♀) : 14 h → 15 h Finales : U16 & 16+ (♂ + ♀) : 15 h → 18 h ▷ Podiums Senior (U16 & 16+; ♂ + ♀) : 18 h
LUNDI 20 MAI	Concours de jeté (♂ + ♀) : 13 h → 14 h ▷ Podiums : 14 h

2.2 Qualifications

Les phases de qualification se font par auto arbitrage. Les blocs clés pourront faire l'objet d'une surveillance. Les fiches (formulaire à remplir en ligne) de résultats sont à rendre à la fin des qualifications. Les blocs sortis après cette période ne seront pas comptabilisés.

Chaque compétiteur remplira lui-même ses résultats sur un formulaire en ligne donné le jour de la compétition. 6 femmes et 6 hommes seront sélectionnés pour les finales globales U16 et 16+.



La phase de qualification se confond avec la phase finale pour les compétiteurs des catégories U12 et U14.

Les U12 grimperont sur les blocs Junior et les U14 sur les blocs Senior.

Les U16 et 16+ concourent dans la même catégorie, il y aura un seul et unique podium commun aux U16 et 16+.

2.3 Notation

La catégorie U12 devra sortir un maximum de blocs parmi 16 blocs.

Les catégories U14 et U16/16+ concourent sur les mêmes blocs. Ils devront sortir un maximum de blocs parmi les 20 blocs de qualification. Chaque bloc à une valeur initiale de 1 000 points. Cette valeur sera divisée par le nombre de répétiteurs. Ainsi un bloc sorti 10 fois rapportera 100 points à chaque répétiteur.

Les 6 premiers hommes et les 6 premières femmes des catégories U16 et 16+ confondues sont qualifiés pour la finale.

2.4 Finales

Seule la catégorie U16/16+ a une phase de finale :

- Trois blocs seront proposés aux six femmes et six hommes finalistes.

Les finalistes essaient tour à tour chaque bloc :

- Un essai chacun son tour
- Le nombre d'essais est limité à trois par personne.
- Les compétiteurs s'élancent dans l'ordre inverse du classement des qualifications (6e, 5e, 4e, 3e, 2e et 1^{er}).

Les finalistes seront départagés au nombre de blocs sortis, puis au nombre d'essais, puis au nombre de zones et au nombre d'essais par zone.

Pour les catégories U12 et U14, la phase de qualification se confond avec la phase finale. Les participants seront départagés au nombre de blocs sortis, puis au nombre d'essais, puis au nombre de zones et enfin au nombre d'essais par zone.

3. CONDITION ET MATÉRIEL OBLIGATOIRES

3.1 Conditions de participation

L'épreuve d'escalade est ouverte à tous les compétiteurs disposant d'une licence FFCAM ou d'un certificat médical pour la pratique de l'escalade en compétition datant de moins de trois ans à la date de la compétition. Pour toute inscription avec un certificat médical, des frais supplémentaires



sont à prévoir pour l'achat d'une Licence FFCAM journalière à l'accueil de l'événement. Pour les non-licenciés, l'achat de Licences FFCAM journalières permettra un accès à la compétition de 3 jours maximum sur les 4 jours de festival.

Toute inscription à l'épreuve d' "Escalade" est individuelle, nominative et non cessible. Aucun remboursement total ou partiel ne sera fait par l'organisation.

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit s'être acquitté des frais d'inscription pour l'épreuve (sur le site Internet www.outdoormixfestival.com ou à l'accueil de l'événement), avoir fourni les documents nécessaires et être équipé du matériel requis. Il est demandé à un mineur de fournir en plus des autres documents une autorisation parentale pour le contest d'escalade.

Le nombre maximal de participants est 90 pour les catégories U14, U16, 16+ confondues. Il est de 30 pour la catégorie U12.

3.2 Matériel

Les **chaussons sont obligatoires** pour accéder à l'épreuve d'escalade. La magnésie liquide ou en poudre est autorisée.

4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement. Une assurance "individuel accident" est également souscrite pour les dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne, ainsi que pour tout accident causé à des tiers. Les frais médicaux et d'hospitalisation demeureront, quant à eux, à la charge des participants (assurance personnelle). L'organisation décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable. En cas d'abandon du participant pendant la course, aucun remboursement ne sera effectué.

5. CLASSEMENT PODIUMS & LOTS

À l'issue de l'épreuve, un podium récompensera les trois premiers arrivés de l'épreuve. Les différents classements, établis en fonction des genres et âges des compétiteurs, seront affichés en face de l'accueil du village événement. Des récompenses seront attribuées aux trois premiers sportifs par catégorie et par genre, d'après le classement général :

- catégories U12 : lots
- catégories U14 : lots
- catégories U16/16+: prize money + lots



L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation selon son bon vouloir.

La présence des concurrents récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les lots ne pourront être donnés qu'à un tiers et ne seront pas envoyés ultérieurement par la poste, en dehors des prize money, pour lesquels un virement pourra être effectué après événement.

6. ANNULATION ET ENGAGEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement et/ou les différents parcours, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve d' "Escalade" et ne pourra procéder à aucun remboursement. Toute inscription à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement peut entraîner le retrait par l'organisation du dossard du compétiteur.

ATTENTION : en cas de force majeure ou de mauvaise météo, l'organisation se réserve le droit de déplacer les épreuves. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-présence d'un sportif aux horaires modifiés des épreuves.

En tant que sportif participant à l'Outdoormix Festival, vous êtes l'image de votre sport et de l'événement. Il vous est donc demandé de respecter le staff, le public, les autres participants, mais également le matériel, les structures et la propreté du site. En cas de non-respect de ces règles de savoir-vivre, des sanctions pourront être appliquées par le Commissaire de course (aide au nettoyage ou aux réparations, distribution de goodies, voire des sanctions pénales si le Commissaire de course juge que la faute nécessite un renvoi vers les autorités compétentes).

Pour l'achat de "FULL PASS", les soirées concerts sont comprises dans le pass, en cas d'annulation des concerts, aucun remboursement ne sera effectué.

7. RÉCLAMATION

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres concurrents doivent être présentées par écrit et signées du sportif dans un délai de 60 min après la constatation des faits. Les réclamations sur le classement doivent être déposées dans un délai de 30 min après l'annonce et l'affichage des résultats.

8. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit



d'abandonner des déchets (papiers, emballages, plastiques...) sur le site. Des poubelles seront à disposition et elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

9. DROITS À L'IMAGE

Par sa participation à la compétition "BLOC CONTEST" lors de la 10^e édition de l'Outdoormix Festival qui se tiendra du 17 au 20 mai 2024, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation.